

Démographie et peuplement

Un territoire à la démographie dynamique

La Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais (CCOG) est un territoire vaste. Les communes routières s'articulent autour de la sous-préfecture de la Guyane, Saint-Laurent-du-Maroni, et les communes non routières se situent le long du fleuve Maroni, à l'exception de Saül, situé en plein cœur de la forêt. Hormis pour Saül, ce territoire de 83 000 habitants est très dynamique en termes de croissance démographique. Son solde naturel exceptionnel, combiné à un solde migratoire positif font de ce territoire le moteur de la croissance démographique de la région.

Cette forte croissance n'est que très récente et découle de pics de migrations importants suite à la guerre civile surinamaïse dans les années 1980. Un tiers de la population est immigrée, principalement originaire du Suriname, mais aussi du Brésil dans les mouvements migratoires récents liés à l'orpaillage. L'immigration et la natalité font de l'Ouest le plus jeune territoire de Guyane.

Dans l'Ouest guyanais, les migrations résidentielles sont très liées aux mutations dans les fonctions publiques d'État ou Hospitalière et aux départs de jeunes pour les études. Les échanges de population s'effectuent davantage avec le reste de la France qu'avec le reste de la Guyane.

Marion Lauvaux

Une géographie qui façonne l'identité et le développement du territoire

Au 1^{er} janvier 2013, la CCOG compte 83 412 habitants. Forte de ses 41 000 km², elle occupe la moitié de la superficie de la Guyane et se positionne sur tout l'Ouest guyanais, du nord au sud. La CCOG comprend huit communes : Apatou, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent-du-Maroni et Saül. Elle rassemble cinq des dix communes les plus étendues de France, avec en tête Maripasoula et ses 18 000 km², contre 15 km² en moyenne pour une commune en France. Sa densité de 2 habitants/km² est près de deux fois moins importante que celle du reste de la Guyane.

Saint-Laurent-du-Maroni, sous-préfecture de la Guyane, est la deuxième ville du département. Elle réunit à elle seule la moitié des habitants de la CCOG. Dans cette commune, on compte 8,6 habitants au km², quatre fois plus que dans l'ensemble de la CCOG et deux fois plus que dans le reste de la Guyane.

La CCOG possède une double frontière internationale. À l'ouest, le fleuve Maroni est la frontière naturelle avec le Suriname. Plus long fleuve de Guyane, avec ses 612 km, il sert de bassin de vie aux populations noires-marrons et amérindiennes. Au Sud, en plein cœur de la forêt amazonienne, les Monts Tumuc-Humac délimitent la frontière brésilienne.

Ce territoire est à forte dominance rurale et seule la moitié des communes sont accessibles par la route (Apatou, Awala-Yalimapo,

Mana, Saint-Laurent-du-Maroni), les autres sont accessibles par le fleuve et/ou par avion et sont dites "isolées" (Grand-Santi, Maripasoula, Papaïchton, Saül).

Saint-Laurent-du-Maroni est raccordée au réseau routier par la principale route du département, la RN1, et permet de rejoindre Cayenne, située à 250 km, en trois heures. Apatou est historiquement la dernière des communes de l'Ouest à avoir été reliée à la route. En 2010, l'axe Saint-Laurent-du-Maroni-Apatou, long de 50 km, ouvre à la circulation, ce qui modifie fortement le mode de vie des habitants, tournés depuis toujours vers le fleuve Maroni.

Trois des quatre communes dites « isolées » (Grand-Santi, Maripasoula, Papaïchton) sont accessibles par le fleuve Maroni en plusieurs heures, voire plusieurs jours de pirogue de la sous-préfecture selon la saison. Les « communes du fleuve » sont constituées d'un bourg et de divers écarts appelés *campu* éparpillés le long de cet axe fluvial. Traditionnellement, les populations noirs-marrons étaient nomades et pratiquaient une culture itinérante sur brûlis. Les *campu* étaient alors des lieux d'habitats temporaires. Avec la sédentarisation des populations du fleuve, ces lieux deviennent de plus en plus souvent des lieux de vie stables. Il en existe de taille plus ou moins importante, disséminés entre Saint-Laurent-du-Maroni et Maripasoula. En amont du bourg de Maripasoula commence la zone d'accès réglementé et le pays amérindien, constitué de plusieurs villages bordant le Maroni ainsi que ses affluents. La difficulté d'accès, le rythme des saisons des pluies et

les longues distances ont pour conséquence une forte dissémination de certains équipements publics, et particulièrement des écoles et des services de santé. Les gardarmeries, les postes et les collèges ne sont présents que dans les bourgs.

La commune de Saül a une position particulière : située au centre de la Guyane, c'est la seule commune de la CCOG accessible uniquement par les airs. Grand-Santi, Maripasoula et Saint-Laurent-du-Maroni, disposent aussi d'un aéroport. L'avion permet une liaison inter-communes de l'Ouest en moins de deux heures et une liaison avec Cayenne en moins de trois heures.

La CCOG dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel. En charge de sa conservation, le Parc Amazonien de Guyane (PAG) couvre 40 % du territoire guyanais. Il est constitué de deux zones : une zone de libre adhésion et une zone de cœur disposant d'une réglementation spécifique, priorisant la conservation des patrimoines. Avec un territoire de 3,4 millions d'hectares, c'est le plus grand parc national européen, frontalier du Parc National des Montagnes Tumucumaque du Brésil. L'ensemble de 7,3 millions d'hectares constitue un des plus vastes espaces protégés du monde. À l'échelle de la CCOG, le PAG couvre 22 000 km² sur les communes de Maripasoula, Papaïchton et Saül. Il s'étend donc sur 54 % du territoire de la CCOG (55 % en zone de libre adhésion et 45 % en zone de cœur). Le PAG couvre 61 % du territoire de Saül, 88 % de Papaïchton et 92 % de Maripasoula. L'Ouest guyanais compte par ailleurs un second lieu de préservation écologique :

la réserve naturelle de l'Amana, gérée par le Parc Naturel Régional de la Guyane. Située à 80 % sur la commune de Mana et à 20 % sur celle d'Awala-Yalimapo, la réserve couvre un espace de 14 800 hectares.

Une croissance démographique exceptionnelle, fruit d'une natalité hors normes et de pics de migrations subis

Avec ses 83 000 habitants, la CCOG rassemble 34 % de la population de la Guyane. Elle a gagné 17 500 habitants entre 2008 et 2013 et son poids dans la population guyanaise ne cesse de croître, passant de 24 % en 1999 à 34 % en 2013. La croissance démographique de la Guyane exceptionnelle à l'échelle nationale, est due à 70 % à la croissance démographique de l'Ouest. Entre 2008 et 2013, la population de l'Ouest croît en moyenne de 4,8 % par an, alors que la population du reste de la Guyane augmente de 0,9 % sur la même période (figure 1). Cette croissance, encore très forte, décélère entre 1999 et 2013, alors qu'elle était en augmentation entre 1990 et 2008 (figure 2).

Le solde naturel (*définitions*) est le principal moteur de cette croissance avec une augmentation de 3,3 % en moyenne par an entre 2008 et 2013. La transition démographique de l'Ouest est encore dans sa première phase : le taux de mortalité a fortement chuté tandis que le taux de natalité reste important. L'accroissement naturel est donc fort. Dans le reste de la Guyane, le solde naturel est lui aussi le principal facteur de la croissance démographique mais dans une moindre mesure. La Guyane hors CCOG a déjà amorcé la deuxième phase de sa transition démographique, avec une mortalité très faible et une natalité en baisse, qui entraîne une décélération du rythme d'accroissement naturel de la population.

Outre le solde naturel, moteur de la croissance, les arrivées sur le territoire de la CCOG sont plus importantes que les départs. Le solde apparent des entrées-sorties (*définitions*) est positif depuis 1975, ce qui contribue au dynamisme de cette croissance. L'intensité de la croissance démographique varie selon une immigration irrégulière. Le premier boom démographique de la CCOG intervient dans les années 1980. Il est dû aux arrivées massives de réfugiés Surinamais fuyant la guerre civile (figure 3). D'une croissance démographique moyenne de 2,8 % par an entre 1962 et 1982, la population croît subitement de 10,8 % entre 1982 et 1990, tirée par un solde migratoire de 7,5 % par an. Après un léger rebond des migrations entre 1999 et 2008 (+ 2,7 %), le solde des entrées-sorties ralentit sur la période récente. Rien cepen-

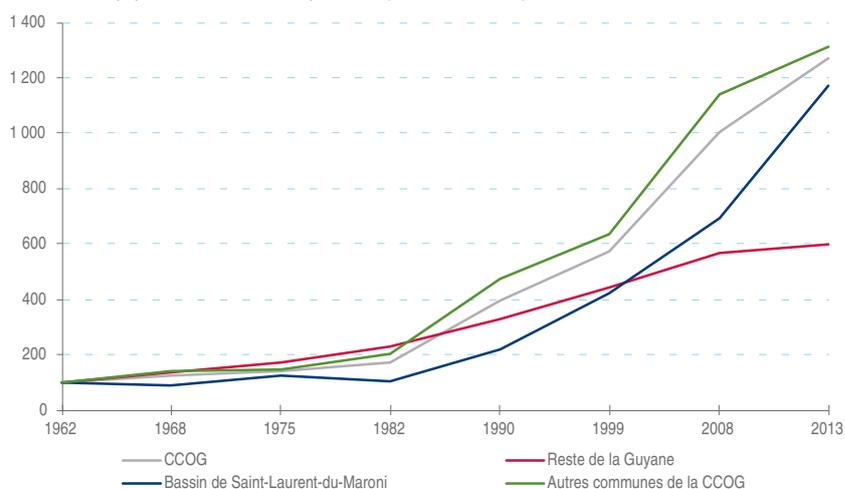
Encadré 1 : Territoire de comparaison et zonage de l'étude

Pour les besoins de cette étude et afin de percevoir au mieux les spécificités du territoire, il est utile de comparer la CCOG à un territoire proche. Tout au long de l'étude, la CCOG sera comparée au reste de la Guyane, territoire le plus proche en termes de démographie, d'habitat, de migrations résidentielles, de conditions de vie, de marché de l'emploi, et d'économie.

Toujours pour mieux percevoir les contrastes forts de la CCOG, son territoire a été scindé en deux : le bassin de Saint-Laurent-du-Maroni regroupant les communes reliées au réseau routier (Saint-Laurent-du-Maroni, Mana, Awala-Yalimapo et Apatou) et de l'autre, les autres communes isolées, non reliées au réseau routier (Maripasoula, Grand-Santi, Papaïchton et Saül).

1 La CCOG maintient une forte croissance démographique

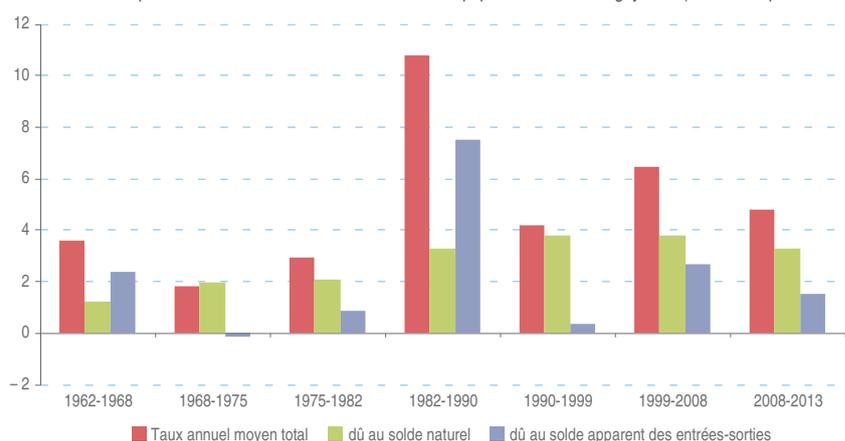
Évolution de la population de la CCOG depuis 1962 (base 100 en 1962)



Source : Insee, Recensements de la population.

2 Un solde naturel assurant une croissance démographique importante, des entrées-sorties irrégulières dépendantes de la situation des pays voisins

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population de l'Ouest guyanais (en % et en points de %)



Lecture : entre 2008 et 2013, la croissance annuelle de la population de l'Ouest guyanais est de 4,8 %. Cette évolution se décompose en un solde naturel et un solde apparent des entrées-sorties : le solde naturel contribue positivement de 3,3 points à la croissance de la population et le solde des entrées-sorties du territoire y contribue positivement de 1,6 points.

Source : Recensements de la population, État civil.

nant n'exclut d'éventuels nouveaux pics de migrations dans les années futures, liés au climat politique et économique, à l'instabilité politique des pays voisins proches, aux

catastrophes naturelles ou tout simplement à la variation du cours de l'or. C'est une contrainte exogène avec laquelle la CCOG doit tenter de composer.

Au sein de la CCOG, les comportements démographiques diffèrent. Dans le Bassin Saint-Laurentais, la croissance a fortement ralenti, passant de 6,7 % par an entre 1999 et 2008, à 2,9 % par an entre 2008 et 2013 (figure 4). Cette croissance est quasiment exclusivement tirée par les fortes naissances, avec 2300 naissances domiciliées en 2015. Le bassin de Saint-Laurent a un solde d'entrées-sorties négatif de 0,6 points entre 2008 et 2013, les départs de la zone étant plus importants que les arrivées.

Dans les autres communes de la CCOG, la tendance est inversée : la croissance passe de 5,7 % par an sur la période 1999-2008, à 11 % par an sur la période récente. Cet envol de la croissance s'explique par un volume d'entrées important. De nombreux orpailleurs sont arrivés dans ces communes depuis l'étranger ou le reste de la Guyane. Le solde des entrées-sorties est largement positif (+ 8,5 points entre 2008 et 2013) et contribue beaucoup plus fortement à la croissance démographique que le solde naturel.

Une population très jeune qui vieillit lentement

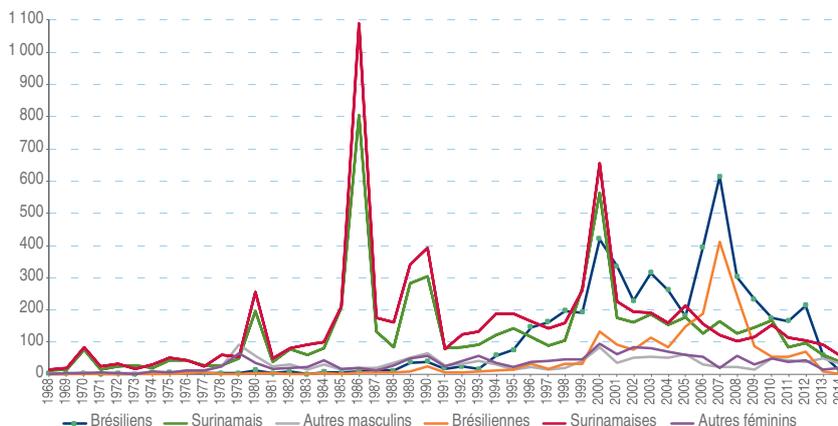
La population de la CCOG est plus jeune que celle du reste de la Guyane : la moitié de sa population a moins de 20 ans, alors que l'âge médian est de 27 ans dans le reste de la Guyane. Cette population jeune est très féconde avec un nombre d'enfants par femme très supérieur à la moyenne guyanaise. En 2013, l'indicateur conjoncturel de fécondité (définitions) est de 4,1 enfants par femme dans l'Ouest, contre 3,1 dans la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) le plus peuplé de Guyane. De plus, le taux de fécondité chez les adolescentes âgées au plus de 19 ans est deux fois plus élevé dans l'Ouest : 116 naissances précoces pour mille naissances contre 52 dans la CACL.

Les naissances sont de plus en plus nombreuses : 1 300 naissances en moyenne par an dans les années 1990, 2 000 entre 1999 et 2008 et 2 600 entre 2008 et 2013. Les décès sont en revanche très peu nombreux (180 par an en moyenne entre 2008 et 2013), bien qu'en légère augmentation.

La population vieillit, mais lentement. En 2013, on compte 25 jeunes de moins de 25 ans pour une personne de 65 ans ou plus. Cet indice de jeunesse (définitions) est de 8 dans le reste de la Guyane. Entre 2008 et 2013, l'indice de jeunesse est en diminution et indique un léger vieillissement de la population de l'Ouest, en phase avec le vieillissement de la population guyanaise.

3 Les Brésiliens, une immigration récente ; les Surinamais, une immigration plus ancienne

Immigrés par sexe, pays... et date d'arrivée sur le territoire (en nombre)



Champ : immigrés arrivés sur le territoire depuis 1968. Sur les 30 300 immigrés recensés dans la CCOG, 6 000 n'ont pas indiqué leur date d'arrivée en France, 530 sont arrivés avant 1968.

Source : Recensement de la population 2014.

Encadré 2 : La démographie au Suriname

Le Suriname est divisé administrativement en 10 districts, subdivisés en 62 juridictions administratives (ressorts). La capitale est Paramaribo. Les deux tiers des habitants vivent dans le district de Paramaribo et de Wanica, limitrophe de ce dernier. Au dernier recensement de 2012, le pays compte 534 189 habitants, dont 268 280 femmes et 265 900 hommes soit un ratio de 99 hommes pour 100 femmes.

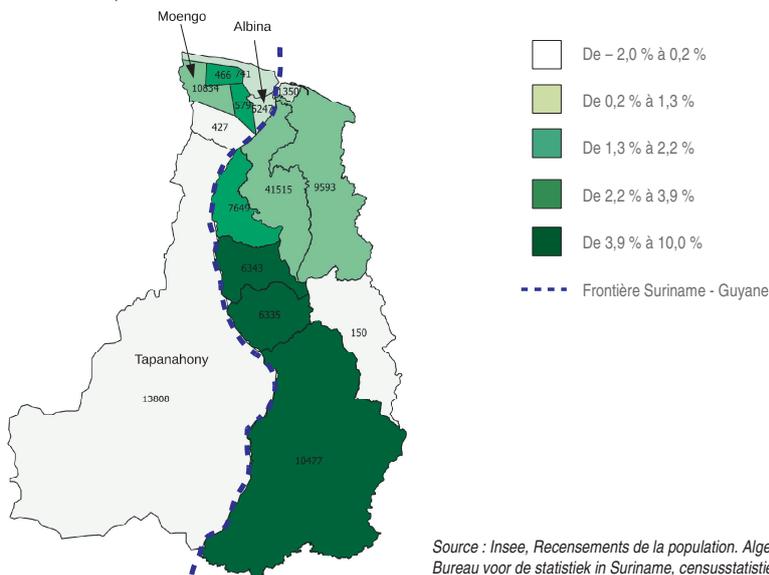
Deux districts font frontière avec la CCOG : Marowijne et Sipaliwini.

Marowijne s'étend sur 4 627 km² et concentre 18 114 habitants. Il est composé de six ressorts. Albina (5 247 habitants), deuxième ville du district après Moengo (10 834 habitants) fait face à Saint-Laurent-du-Maroni (44 000 habitants en 2014). Galibi, village amérindien de 741 habitants fait face à Awala-Yalimapo (1 364 habitants). Après une perte moyenne annuelle de 1 % ses habitants entre 1980 et 2003, le district de Marowijne gagne en moyenne 1 % d'habitants par an à partir de 2004, bien moins que le Bassin de Saint-Laurent-du-Maroni avec qui il fait frontière (2,9 % par an entre 2009 et 2013). Marowijne regroupe 3,4 % de la population du Suriname.

Sipaliwini est immense (130 567 km²) et couvre tout le sud du Suriname, de la Guyane au Guyana sur 80 % du territoire surinamais. Il compte 38 148 habitants. C'est le district avec la plus faible densité d'habitants au km² (0,3 hab/km²), alors que la CCOG compte 2 hab./km². Le district de Sipaliwini connaît une croissance moyenne annuelle de 2 % depuis 1980. Sipaliwini regroupe 7,1 % de la population du Suriname. Ce vaste district est subdivisé en six ressorts : Tapanahony est le « ressort » frontalier au fleuve Maroni, d'Apatou à la frontière brésilienne au sud. Il compte 13 808 habitants. Il est le deuxième ressort le plus peuplé de ce district après Boven Suriname (17 954 habitants). Il connaît une croissance démographique annuelle nulle entre 2004 et 2012 alors que de l'autre côté de la frontière, la croissance démographique des communes de l'intérieur de la CCOG explose à 7 % par an entre 2009 et 2013 (figure 4).

4 L'Ouest guyanais plus dynamique que l'est du Suriname

Croissance démographique annuelle moyenne entre 2004 et 2012 au Suriname, et entre 2009 et 2013 en Guyane ; nombre d'habitants par commune et ressort.



Source : Insee, Recensements de la population. Algemeen Bureau voor de statistiek in Suriname, censusstatistieken.

La pyramide des âges de la CCOG (figure 5) est caractéristique des territoires très jeunes : une forme très pyramidale et une base très large jusqu'à 20 ans. Les hommes adultes y sont légèrement surreprésentés. En 2013, il y a 52 % d'hommes dans la CCOG contre 49 % dans le reste de la Guyane, soit 108 hommes pour 100 femmes en 2013. Le déséquilibre est plus marqué chez les adultes entre 30 et 49 ans (où on trouve en moyenne 130 hommes pour 100 femmes).

Ce déséquilibre est dû en partie aux migrations économiques masculines, dans l'orpaillage notamment (encadré 3). C'est la raison pour laquelle cette surreprésentation d'hommes adultes est particulièrement visible dans la CCOG non-routière. La pyramide des âges des communes non-routières est déformée en raison d'un nombre très important d'hommes en âge de travailler.

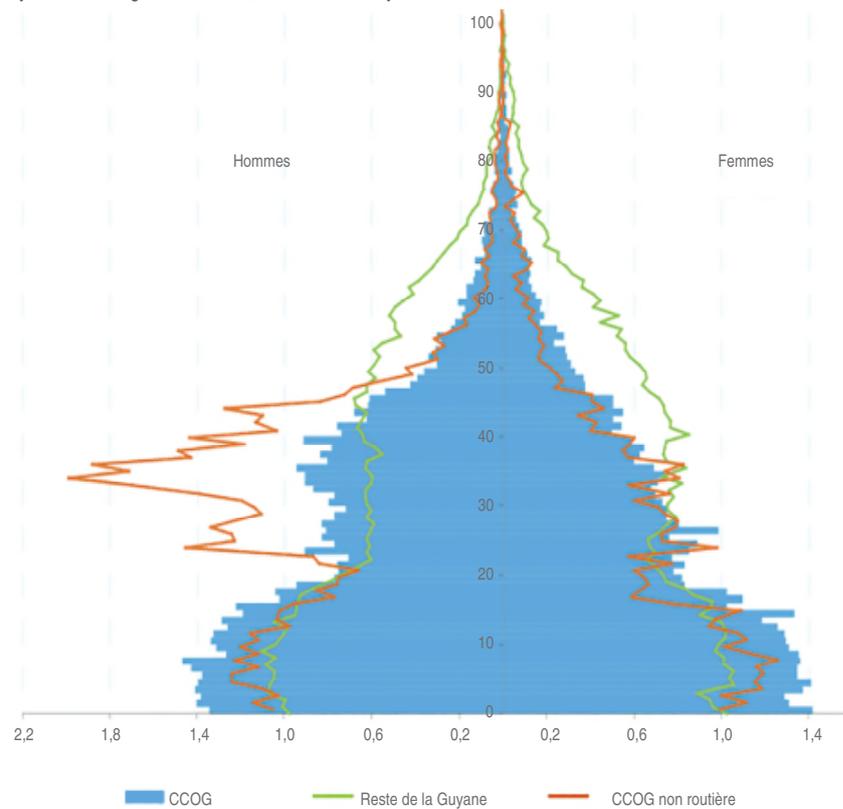
L'immigration rythme la démographie

Depuis 1975, la CCOG est un territoire qui se peuple fortement d'arrivées extérieures. Le solde des entrées-sorties y est positif depuis presque 40 ans. En 2013, 36 % de la population de l'Ouest est immigrée (définitions) contre 26 % pour le reste de la Guyane. Cette proportion a augmenté de cinq points sur les deux territoires depuis 1999. Les natifs de Guyane représentent 60 % des habitants de l'Ouest. Illustration de migrations économiques suivies par une forte sédentarisation, les immigrés sont très présents parmi la population en âge de travailler, alors que l'essentiel des natifs de Guyane se concentre chez les enfants (figure 6). Sept habitants de 30 à 49 ans sur dix sont immigrés, contre quatre sur dix ailleurs en Guyane. Les pics de migrations des années 1980, liés à la guerre civile au Suriname, ainsi que l'orpaillage expliquent ce chiffre. Les personnes nées dans l'Hexagone ne représentent que 4 % des habitants de l'Ouest, elles sont trois fois plus nombreuses ailleurs en Guyane.

L'immigration historique de ces dernières décennies engendre aujourd'hui un fort effet de structure sur la population vivant dans la CCOG. En 2013, la majorité des immigrés vivant dans la CCOG viennent du Suriname (55 %) et du Brésil (33 %). Loin derrière, 6 % des immigrés viennent d'Haïti. L'ensemble des originaires des autres pays représentent 6 % des immigrés. Les immigrés nés au Suriname sont majoritaires dans toutes les tranches d'âges (figure 7), mais sont particulièrement nombreux parmi les enfants (85 %) et les personnes âgées de plus de 50 ans (78 %). L'immigration en provenance du Brésil concerne plus fréquemment des personnes en âge de travailler

5 Une surreprésentation des hommes adultes, liée à l'histoire des migrations et à l'orpaillage

Pyramides des âges de la CCOG, du reste de la Guyane et de la CCOG non-routière en 2014



Note : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et femmes de chaque âge.

Trois pyramides sont superposées sur ce graphique : à la pyramide de la population de la CCOG sont superposées les pyramides du reste de la Guyane et de la CCOG non-routière.

Source : Insee, Recensement de la population 2014.

Encadré 3 : La population des orpailleurs

Une population d'orpailleurs assez nombreuse est recensée sur le territoire de la CCOG. Ils sont présents dans les communes de Maripasoula et de Papaïchton, ainsi que dans la zone sud de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni. Parmi cette population, une infime partie exploite l'or sur des chantiers légalisés. Les orpailleurs perturbent fortement les indicateurs statistiques et l'analyse des dynamiques du territoire. Malgré leur présence, ils ne participent aucunement à la vie de la CCOG. Ils vivent le plus souvent sur des sites isolés, en pleine forêt, et sont très mobiles. Ils peuvent se trouver sur le territoire de la CCOG aujourd'hui et partir ailleurs en Guyane, quitter le territoire pour exploiter des mines au Suriname ou rentrer chez eux au Brésil demain, en fonction du taux de l'or ou du non-rendement d'un chantier. Savoir isoler cette population des indicateurs statistiques est une nécessité pour produire une analyse des dynamiques du territoire et des besoins de ses habitants.

Dans la présente étude, le concept imparfait retenu pour repérer les orpailleurs est le suivant : être de nationalité brésilienne, âgé de 15 à 59 ans et classé en « inactif » lors de la dernière collecte du recensement sur les communes isolées. Pour la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, le concept est un peu différent : être de nationalité brésilienne, âgé de 15 à 59 ans et avoir été recensé en 2009, année de collecte de la zone sud lors du dernier cycle quinquennal du Recensement de la population.

Cette différence de concept est expliquée par une instabilité de codage de l'activité lors de la collecte du recensement de 2014 sur les communes du fleuve : les orpailleurs ont été codés en « actif ayant un emploi » lors du recensement de 2009 mais en « autre inactif » en 2014. De plus, la commune de Saint-Laurent-du-Maroni n'a pas pu organiser une nouvelle collecte dans la zone sud en 2014, zone où se situent les orpailleurs. Les données récoltées en 2009 ont donc été réinjectées telles quelles dans le recensement 2014 avec l'accord de toutes les parties.

Ces variations perturbent fortement les analyses telles que les évolutions des taux d'activité et d'emploi, l'analyse des Professions et Catégories Sociales (PCS), ou encore les migrations résidentielles. Entre 2009 et 2014, la question posée au Recensement sur la résidence antérieure a par ailleurs été modifiée.

En outre, les orpailleurs étant très mobiles et n'ayant aucune attache sur le territoire, leurs déplacements sont très impactants dans les statistiques de migrations résidentielles, à l'intérieur de la CCOG, avec le reste de la Guyane, ou en provenance de l'étranger. Dans la suite de cette étude, les thématiques des migrations et de l'activité sont traitées hors populations d'orpailleurs autant que faire ce peut.

(entre 15 et 49 ans), dont une grande partie sont des orpailleurs. Chez les 75 ans ou plus, on retrouve des Laotiens (les Hmongs de Javouhey) et des Saint-Luciens, représentants d'une immigration plus ancienne. Les deux tiers des étrangers (*définitions*) de la CCOG habitent dans le Bassin de Saint-Laurent-du-Maroni. Près des trois quarts de ces étrangers sont Surinamais. Les communes non-routières accueillent le tiers restant. Dans ces communes, les Brésiliens représentent 54 % des étrangers, les Surinamais, 42 % (*figure 8*).

En 2013, les arrivées de l'étranger sont moins nombreuses

En 2013, 2 800 personnes arrivent sur le territoire de l'Ouest guyanais, soit 3,3 % de la population de la CCOG. Un an auparavant, elles résidaient soit à l'étranger, soit ailleurs en Guyane ou encore ailleurs en France. Par opposition, 1 200 personnes en sont parties pour habiter dans le reste de la Guyane ou ailleurs en France, soit 1,4 % de la population de la CCOG. Les départs de la CCOG vers l'étranger ne sont pas mesurables.

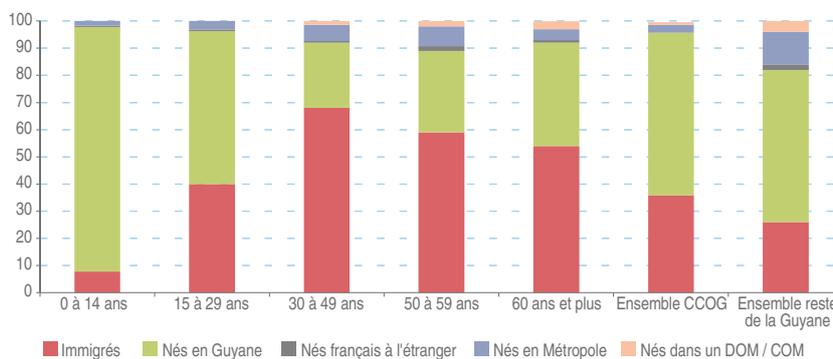
La Guyane, territoire européen ancré en Amérique du Sud, doté d'un PIB par habitant de 15 700 €, attire fortement les populations les plus défavorisées de son environnement régional, pour qui le PIB par habitant est nettement inférieur : 8 100 € au Brésil, 6 700 € au Suriname et à peine 600 € en Haïti. Au-delà du contexte économique favorable, l'accès gratuit à la santé et à l'éducation renforce l'attractivité de la Guyane. L'entrée sur le territoire de la CCOG depuis l'étranger peut se faire facilement via le fleuve Maroni, frontière naturellement poreuse et difficile à contrôler.

En 2013, en excluant « l'artefact orpailleur » (*encadré 4*), seules 195 personnes déclarent habiter à l'étranger un an auparavant (*figure 9*). Ces arrivées sont finalement assez peu nombreuses comparées aux arrivées en provenance du reste de la France : en effet, 642 personnes arrivent du reste de la France pour s'installer dans la CCOG en 2013.

Les 195 arrivées de l'étranger concernent principalement les Surinamais (47 %) et les Brésiliens (28 %). Les nouveaux arrivants s'installent principalement à Saint-Laurent-du-Maroni ou à Maripasoula. Chez les Brésiliens, 70 % des arrivants sont des hommes. Tous s'installent dans la commune de Maripasoula et habitaient auparavant au Suriname. Les Surinamais sont plus jeunes que les Brésiliens et arrivent en famille avec des enfants (29 % des nouveaux arrivants). Les arrivées en provenance du Suriname sont beaucoup moins nombreuses qu'auparavant et les Surinamais semblent se stabiliser sur le territoire.

6 Un tiers de la population de la CCOG est immigrée

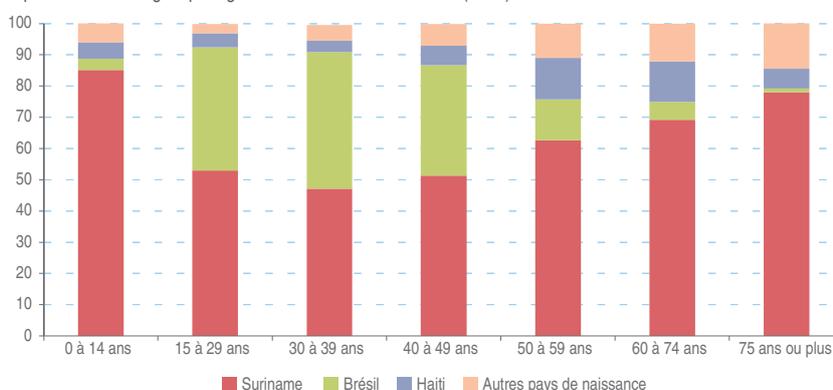
Répartition des immigrés et des non-immigrés par caractère d'immigration, lieu de naissance et âge en 2013 (en %)



Source : Recensement de la population 2013.

7 Une majorité de Surinamais chez les moins de 14 ans et les plus de 50 ans

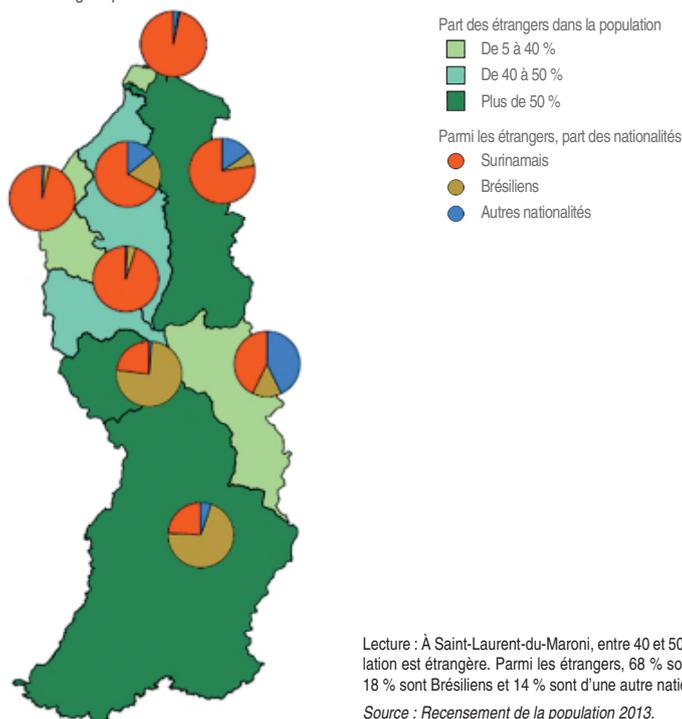
Répartition des immigrés par âge et lieu de naissance en 2013 (en %)



Source : Recensement de la population 2013.

8 Dans les communes routières, les étrangers sont en grande majorité des surinamais

Répartition des étrangers par commune et en fonction de leur nationalité



Lecture : À Saint-Laurent-du-Maroni, entre 40 et 50 % de la population est étrangère. Parmi les étrangers, 68 % sont Surinamais, 18 % sont Brésiliens et 14 % sont d'une autre nationalité.

Source : Recensement de la population 2013.

Encadré 4 : Les migrations en provenance de l'étranger

Pour analyser des arrivées de l'étranger, il faut de nouveau tenir compte des orpailleurs et principalement de ceux recensés au sud de Saint-Laurent-du-Maroni et qui ont été réinjectés dans l'enquête annuelle de Recensement de 2014. En effet, en 2009, la question relative à la résidence antérieure portait sur la résidence « cinq ans auparavant ». À partir de l'enquête annuelle de Recensement de 2011, le questionnement change et on s'intéresse à la résidence « un an auparavant ». Sur les 1 700 arrivées de l'étranger, 1 500 concernent les orpailleurs recensés en 2009. Cet « artefact » d'arrivées massives de l'étranger est entièrement dû au changement de questionnaire.

En 2009, sur les 1 700 orpailleurs de la zone, 1 500 déclaraient habiter l'étranger en 2004 : 55 % habitaient au Brésil, 37 % habitaient au Suriname et 5 % au Guyana. Les 42 % qui habitaient déjà hors du Brésil travaillaient hypothétiquement déjà dans l'orpillage au Suriname et au Guyana.

Arrivées de fonctionnaires et départs d'étudiants caractérisent les migrations résidentielles avec la France métropolitaine

Les échanges migratoires annuels sont plus importants avec la France et les autres DOM qu'avec le reste de la Guyane ou l'étranger. La majorité des échanges se fait avec l'hexagone (figure 9). En 2013, la CCOG compte légèrement plus d'arrivées que de départs vers la France métropolitaine, avec un solde migratoire (définitions) positif de 11 personnes. En 2013, 642 personnes arrivent de France métropolitaine pour s'installer dans la CCOG. Quatre hommes pour trois femmes s'installent. Les arrivées reflètent une migration économique et familiale : elles se concentrent aux âges de travail, entre 25 et 45 ans, accompagnées d'arrivées d'enfants (figure 10).

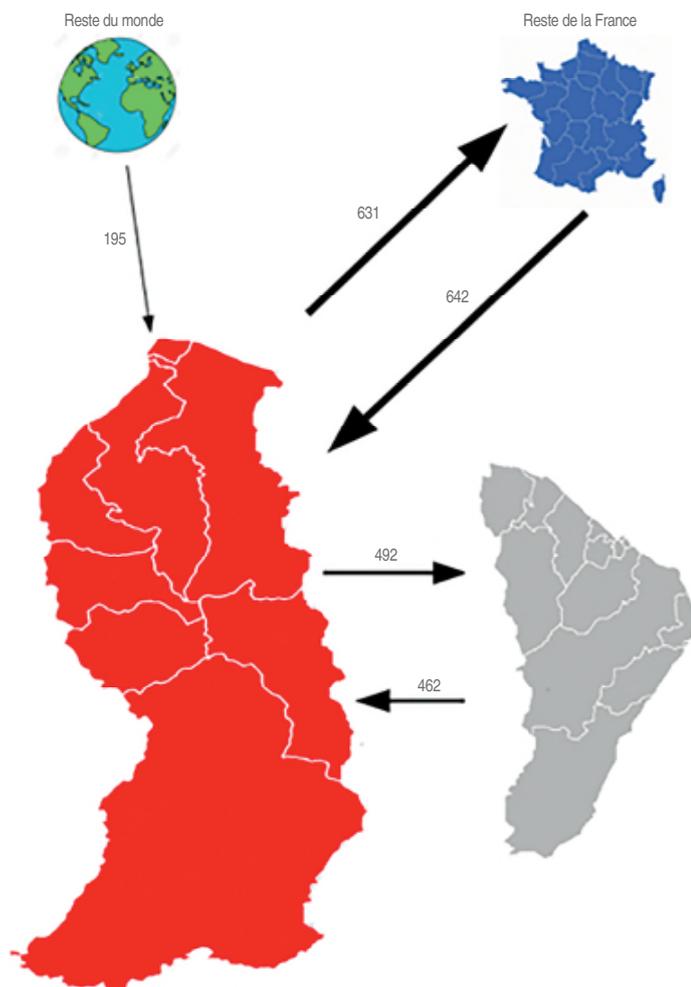
La même année, 631 personnes ont quitté la CCOG pour s'installer en France métropolitaine. Les départs se concentrent entre 18 et 26 ans, âge de la poursuite d'études ou de la recherche du premier emploi.

Les échanges avec le reste de la Guyane sont plus faibles. En 2013, 462 personnes, en majorité des hommes, arrivent en provenance des autres EPCI de Guyane et 492 personnes partent vers le reste de la Guyane, principalement vers la CACL. Les départs se font à tout âge, avec un pic entre 18 et 23 ans au moment de la poursuite des études.

Les personnes qui se déplacent viennent en famille, et pour le travail. En effet, celles qui arrivent ou qui partent de la CCOG ont des profils semblables. Elles se situent majoritairement dans la classe d'âge des 25-39 ans, en âge de travailler (figure 11). Un quart des entrants ou sortants sont des enfants de moins

9 Les échanges avec l'Hexagone dominant

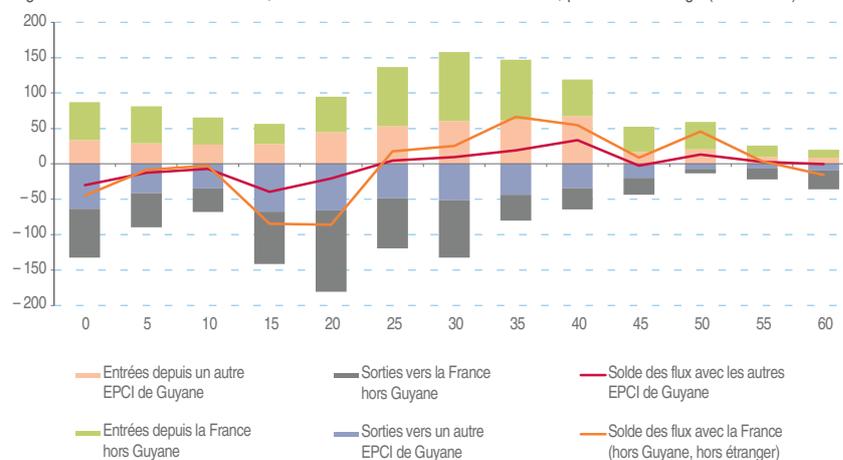
Entrées-sorties de la CCOG en 2013



Source : Recensement de la population 2013.

10 Peu d'échanges avec le reste de la Guyane

Migrations résidentielles 2012-2013, entre la CCOG et le reste de la France, par tranches d'âge (en nombre)



Lecture : entre 0 et 5 ans, 33 personnes arrivent dans la CCOG en provenance du reste de la Guyane alors que 64 personnes y partent. 54 personnes arrivent du reste de la France (hors Guyane) alors que 69 personnes y partent. Le solde des flux avec le reste de la Guyane est de - 31 habitants de 0 à 5 ans et le solde des flux avec l'Hexagone est de - 38 habitants.

Source : Insee, Recensements de la population 2013 – exploitation principale.

de 15 ans, ce qui laisse entendre des migrations résidentielles principalement familiales. Parmi les plus de 15 ans, les actifs en emploi sont surreprésentés : 52 % des entrants-sortants sont des actifs en emploi, alors qu'ils représentent 22 % des habitants de l'Ouest. Le solde migratoire des actifs en emploi est de 165 personnes dont près de 80 % proviennent de France métropolitaine (figure 12). Les diplômés du supérieur sont également largement surreprésentés. Ils sont 38 % parmi les sortants et 56 % parmi les arrivants, alors que seul 7 % de la population de l'Ouest possède un diplôme du supérieur. Les mouvements sont majoritairement dus aux personnes de nationalité française (88 %).

Sur 10 départs de la CCOG, quatre sont des jeunes de moins de 25 ans. Ceux qui souhaitent poursuivre des études supérieures doivent partir rejoindre l'Université de la Guyane, à Cayenne ou à Kourou pour des DUT scientifiques. Une partie des jeunes se dirigent vers l'Hexagone où l'offre de formation est plus importante. À la rentrée universitaire 2014-2015, 38 % des néo-bacheliers de Guyane quittent le département pour poursuivre leurs études dans l'Hexagone. En outre, le manque de perspectives en termes d'emploi pourrait pousser les jeunes de l'Ouest à poursuivre leur recherche d'emploi ailleurs. Parmi les Français qui partent, 19 % sont étudiants et 14 % sont inactifs ou chômeur n'ayant jamais travaillé.

Saint-Laurent-du-Maroni et Maripasoula polarisent l'Ouest

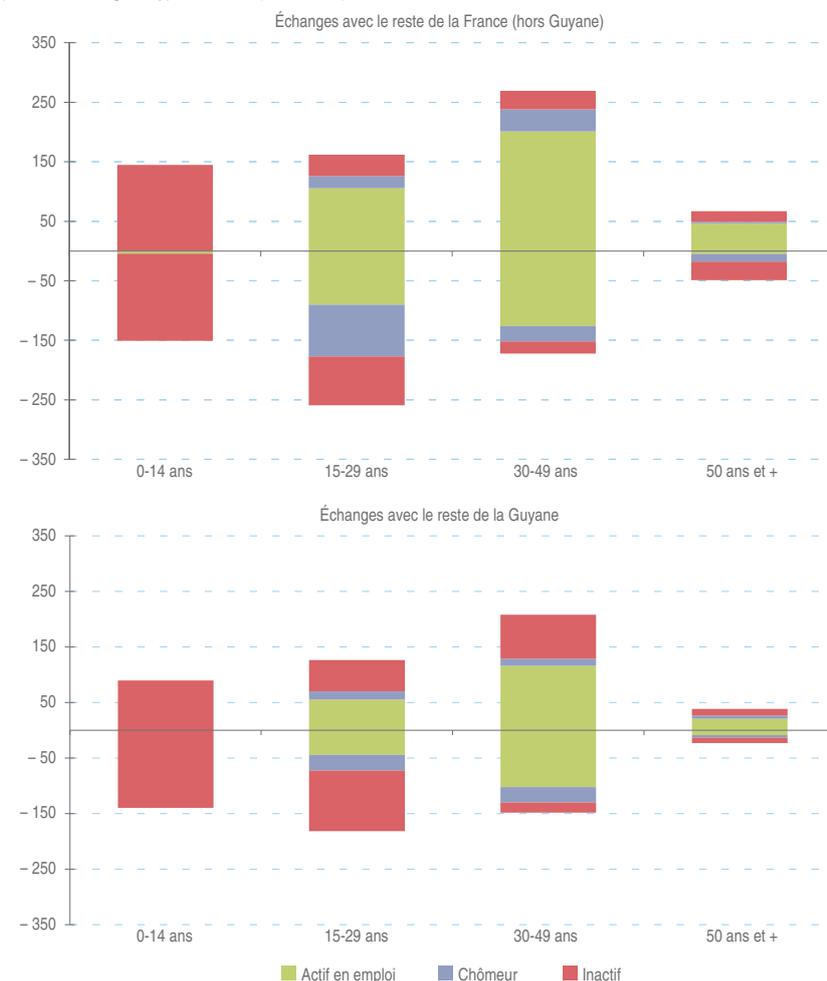
L'Ouest, comme le reste de la Guyane, est un territoire neuf. La forte croissance démographique que connaît le département est assez récente. Jusque dans les années 1980, la croissance était relativement faible. En 1982, la Guyane compte 73 000 habitants, l'Ouest 11 500. Saint-Laurent-du-Maroni est encore une petite commune de 7 000 habitants. En 32 ans, la population de la Guyane a été multiplié par 3,5, celle de l'Ouest par 7.

En 2014, Saint-Laurent-du-Maroni est une ville moyenne de 44 000 habitants, deuxième ville du département. Jusqu'en 1946, il s'agissait d'une commune pénitentiaire qui accueillait l'essentiel des bagnards de Guyane. En 1968, la commune est déjà la plus peuplée de l'Ouest avec ses 5 000 habitants. Les autres communes n'en comptent que quelques centaines chacune. Entre 1982 et 2014, la population de la commune est multipliée par six.

En 2014, Maripasoula compte 11 000 habitants, ce qui en fait la deuxième ville de l'Ouest, devançant Mana de peu. La population de Maripasoula croît moins rapidement

11 Des profils d'entrants et de sortants assez semblables

Migrations résidentielles 2012-2013 avec l'Hexagone ou autres DOM et avec les autres EPCI de Guyane, par tranche d'âge et type d'activité (en nombre)

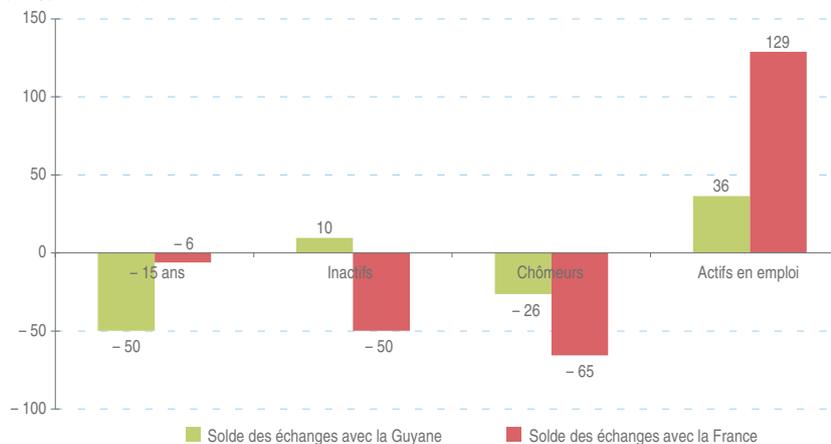


Lecture : chez le 0-14 ans, 87 inactifs arrivent dans la CCOG en provenance du reste de la Guyane et 139 en partent.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 – exploitation principale.

12 Un solde migratoire largement positif pour les actifs en emploi

Solde des migrations résidentielles 2012-2013 avec le reste de la Guyane et avec le reste de la France, par type d'activité (en nombre)



Lecture : le solde migratoire des actifs en emploi est de 36 personnes en provenance du reste de la Guyane et de 129 personnes en provenance du reste de la France.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 – exploitation principale.

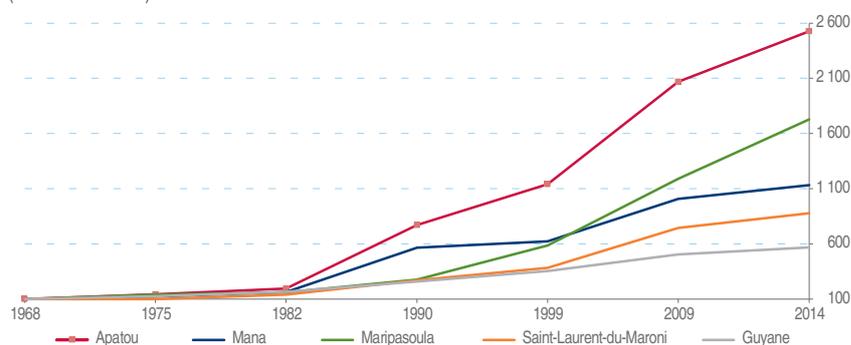
que celle d'Apatou mais suit la même dynamique (figure 13). En 1982, Maripasoula comptait seulement 1 000 habitants. Depuis 32 ans, sa population a été multiplié par onze. Sa croissance s'accélère à partir de 1999, depuis que la Guyane connaît une « nouvelle ruée vers l'or ». En effet, les sous-sols de Maripasoula regorgent de richesses aurifères et une partie de sa croissance est liée aux orpailleurs installés en forêt sur le territoire de la commune.

Apatou est la troisième commune de Guyane où la croissance démographique a été la plus forte, après Matoury et Macouria. Dans l'Ouest, elle se distingue avec une croissance extrêmement rapide et forte. En 2014, la commune compte 8 000 habitants alors qu'en 1982, elle n'en comptait que 600. En 32 ans, la population a été multipliée par treize.

En 2014, la commune de Mana compte 10 000 habitants alors qu'elle constituait un village de 1 400 habitants en 1982. Entre 1982 et 1999, sa croissance démographique est rapide, la population a quadruplé. Ces quinze dernières années, entre 1999 et 2014, la croissance reste forte mais le rythme ralentit. L'immigration a joué un rôle majeur dans la croissance démographique de la commune. Dans les années 1980, une communauté de réfugiés Hmong du Laos s'est installée sur son territoire, à proximité de l'ancien village Javouhey. Des Personnes Provisoirement

13 Apatou, commune démographiquement la plus dynamique des quarante dernières années

Évolutions démographiques des principales communes de l'Ouest et de la Guyane entre 1968 et 2014 (base 100 en 1968)



Source : Recensements de la population 1967, 1974, 1982, 1990, 1999, 2009, 2014.

Déplacées du Suriname (PPDS) ont été également accueillies dans les années 1990. Elles se sont installées durablement dans la commune, en créant de nouveaux écarts hors du bourg.

Aujourd'hui, les migrations à l'intérieur de la CCOG se font essentiellement vers les communes de Saint-Laurent-du-Maroni, capitale de l'Ouest, et Maripasoula, principale commune du haut Maroni. Ces deux communes polarisent le territoire en attirant des habitants provenant du reste de la CCOG. Ainsi, en 2013, Saint-Laurent-du-Maroni accueille

327 nouveaux habitants tandis que 140 Saint-Laurentais quittent la ville pour une autre commune de la CCOG, soit un solde positif de 187 personnes pour la sous-préfecture. À Maripasoula, 212 personnes arrivent et 65 partent, soit un solde positif de 147 personnes.

Dans les autres communes, les échanges infra zones sont négatifs : les départs sont plus nombreux que les arrivées. Les communes où le solde des entrées-sorties est le plus négatif sont Apatou (- 96) et Mana (- 81). ■

